



## Un avocat irresponsable pour le divorce

Par **conseildivorce**, le 20/11/2012 à 23:01

Bonsoir,

on a déposé moi et mon ex mari notre demande de divorce chez un avocat pour demander une divorce à l'amiable .Cette demande est mise depuis 14 mois mais l'avocat nous a rien fait il nous a même pas déposé le dossier au tribunal . le problème qu'il est jamais dans son bureau et il ne réponds pas ni au mails ni au téléphone :(.

Quesque on doit faire maintenant? normalement un divorce à l'amiable ne dépasse même pas deux mois mais là on est en train de reculer au lieu d'avancer

J'ai vraiment besoins de vos réponses  
merci

Par **herve38940**, le 21/11/2012 à 08:42

Il faut comprendre que l'avocat n'a pas que votre dossier à étudier il a aussi le droit à une vie privée

De plus êtes vous réellement sûr que votre ex mari veuille divorcer ???

Cordialement

Par **Marion2**, le 21/11/2012 à 12:23

Bonjour,

J'ignore où vous êtes allée chercher qu'un divorce à l'amiable ne dépassait même pas deux mois....

L'avocat vous a t'il fait signer la convention que doit enterrer le JAF ?

Avez-vous droit à l'Aide Juridictionnelle ou non ?

Par **conseildivorce**, le 21/11/2012 à 16:57

merci de vos réponses

est ce que on peut changer d'avocat ou pas sachant que l'avocat qu'on a maintenant sa fait un mois qu'on essaye de le contacter mais il nous réponds pas sachant aussi que j'ai lu beaucoup de abus concernant sa irresponsabilité .on commence à avoir peur. comment on peut changer d'avocat ??

Par **Marion2**, le 21/11/2012 à 17:28

Je ne peux vous répondre si vous ne répondez pas vous-même aux questions posées.

Par **conseildivorce**, le 21/11/2012 à 17:58

non j'ai pas d'aide Juridictionnelle

Par **Marion2**, le 21/11/2012 à 17:59

Nous n'avez pas répondu sur la question de la convention à faire enterrer par le JAF.  
L'avocat vous l'a t'il faite signer ?

Par **conseildivorce**, le 21/11/2012 à 18:05

oui on a signé depuis avril mais à chaque fois on demande si il déposé notre dossier pour avoir la date de l'audience il nous dis oui oui la semaine prochaine et on est dans cet état jusqu'à aujourd'hui  
merci Marion 2 de me répondre à chaque fois

Par **Marion2**, le 21/11/2012 à 18:10

Envoyez à votre avocat un courrier recommandé AR le mettant en demeure de vous fixer un rendez-vous avant le .... (fixez une date en lui laissant 15 jours environ). Vous lui indiquez que passé ce délai, et sans nouvelle de sa part, vous avertissez l'ordre des avocats de sa négligence et vous contactez un autre avocat pour votre divorce.

Tenez-nous au courant de l'évolution de la situation.

Par **conseildivorce**, le **21/11/2012 à 18:17**

merci beaucoup je vous tiendrai au courant

Par **Marion2**, le **21/11/2012 à 18:27**

Bon courage à vous.

Par **conseildivorce**, le **21/12/2012 à 00:03**

bonsoir

on a envoyé une lettre recommandée a notre avocat avec une date précise et limite de dépôt de dossier .cette date est dépassée depuis 7 jours et il répond pas à son téléphone et nous a envoyé un message écrit sur le téléphone disant que tant que nous avons pas payé la totalité de l'argent pour son travail il peut pas déposer le dossier .mais on a déjà verser la moitié mais on a rien depuis un an et quelques mois :(  
que est ce je dois faire maintenant est ce qu'on peut changer d'avocat directement et comment faire pour qu'on reprends l'argent de lui ce irresponsable

Par **Marion2**, le **21/12/2012 à 08:13**

Bonjour,

Effectivement, si vous lui devez de l'argent...je comprends mieux sa façon d'agir...

Cdt